

1 chargé de mission « Mobilité » (H/F)*dans le cadre du programme européen de développement rural LEADER***Cadre :**

Le chargé de mission travaillera au sein de l'ASBL Groupe d'Action Locale Condroz-Famenne, qui regroupe les communes de Ciney, Hamois, Havelange et Somme-Leuze. L'action du GAL s'inscrit dans le cadre du programme européen LEADER qui soutient le développement durable des territoires ruraux et fédère les acteurs locaux. Le GAL mène des projets de développement rural dans diverses thématiques (Agriculture, Economie, Mobilité, Cohésion sociale, Tourisme...).

Mission :

Dans le cadre de la Stratégie de Développement Local, le chargé de mission sera responsable de la mise en œuvre et du suivi du projet « Mise en réseau et développement d'une offre multimodale de mobilité » dont les actions principales sont :

- Créer sur le territoire un réseau avec les opérateurs locaux et régionaux, privés et publics existants
- Mettre en place des réponses aux besoins non rencontrés sur le territoire soit en développant les initiatives existantes, soit en mettant en place des services complémentaires (notamment mettre en place un service de bénévoles pour des missions de voiturage sur demande, adapter l'offre aux PMR...)
- Promouvoir et favoriser l'utilisation des modes de déplacements doux comme alternative à la voiture
- Assurer la promotion et la communication sur le projet
- Assurer la préparation et l'animation des réunions ainsi que la gestion administrative et financière du projet

Le/la chargé(e) de mission est responsable de la mobilisation des partenaires du projet, de la mise en œuvre du projet, de la réalisation des actions et de l'atteinte des résultats. A ce titre, il/elle est le/la responsable du projet, sous la responsabilité de la coordinatrice du GAL.

Pour une description plus détaillée des tâches, voir le descriptif du projet en annexe.

Profil :

- sens du contact et aptitudes à entretenir de bonnes relations avec différents types d'interlocuteurs ;
- tempérament dynamique et capacité à mobiliser des partenaires ;
- expérience en animation de groupe et en coordination ;
- capacités d'organisation et de gestion du travail en autonomie ;
- esprit de synthèse et compétences rédactionnelles ;
- facultés d'analyse et proactivité ;
- connaissance des outils bureautiques courants
- connaissance du milieu rural, idéalement du territoire et des acteurs locaux concernés
- permis B et véhicule personnel
- être disposé à travailler occasionnellement en soirée et le week-end

Formation/expérience :

- Enseignement supérieur (Baccalauréat à orientation sociale)
- L'expérience professionnelle utile est un atout important

Lieu de travail :

Groupe d'action locale Condroz-Famenne
Rue d'Hubinne, 25 à 5360 Hamois

Contrat

· Régime de travail : mi-temps (19h/semaine)

*Le temps de travail peut être complété avec le poste de chargé de mission « Cohésion sociale » (voir offre d'emploi spécifique) si le candidat le souhaite et est retenu pour les deux postes**

· Type : Contrat à durée déterminée (6 mois) en vue d'un contrat à durée indéterminée jusqu'à la fin de la période de programmation des Fonds européens et wallons (fin 2020)

· Entrée en fonction souhaitée : décembre 2016 – janvier 2017

· Rémunération : échelle barémique 4.1. de la commission paritaire 329.02 RW, chèques-repas, intervention dans les déplacements domicile-travail et remboursement des frais de mission

Contacts

Les candidatures (CV + lettre de motivation) adressées à Mme Françoise Dawance, Présidente sont à transmettre par mail à l'adresse coordination.galcf@gmail.com

! sous format PDF – 1 seul fichier reprenant la lettre de motivation puis le CV et nommé « NOM-prénom » pour le **mercredi 2 novembre à 12h00** au plus tard

Contacts pour informations complémentaires :

Mme Anne-Sophie Focant- Coordinatrice – 0486/527.455

www.galvraicondroz.be

*Le GAL engage également un(e) chargé(e) de mission « Cohésion sociale » à ½ tps (voir offre d'emploi dédiée). La possibilité est offerte aux candidats de postuler pour les deux fonctions et, dans le cas où le candidat est retenu pour les deux postes, de combiner les deux dans un contrat temps-plein.

Au cas où le candidat postule aux deux fonctions, merci de préciser s'il souhaite ou pas cumuler. En cas de cumul des postes souhaités, une lettre de motivation suffit. Dans le cas où le candidat n'est disponible que pour un mi-temps, merci de préciser quel poste a sa préférence (au cas où il serait retenu pour les deux).



« Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales »